

Les Échos de *La Montagne*

Votre magazine municipal **N° 90**
Printemps 2026



Une nouvelle équipe pour un nouveau projet

Vie municipale

Présentation de l'équipe
municipale et du projet
de mandat
p. 10 à 13

Jeunesse

Mieux manger
à la cantine
p. 14

Vie associative

Sport, culture
jeunesse, solidarité
p. 20 à 22

Vivre et faire la ville avec les habitantes et les habitants

Dans la nature, contrairement à l'idée reçue qui prétend que règne la loi du plus fort et la compétition de tous contre tous, les processus de coopération dominant. L'importance de la coopération dans l'histoire du vivant nous inspire et nous invite à transformer et à prendre soin de notre commune, ensemble. Dans cet esprit, **nous souhaitons faire vivre la ville par la mise en œuvre d'actions qui nous rassemblent autour de valeurs communes : la justice sociale, l'écologie et l'implication citoyenne.**

Au cours des derniers mois, l'équipe de Donnons du Relief à La Montagne a mûri le projet pour notre ville. Entre septembre et décembre 2025, ce projet s'est nourri des souhaits des idées, des suggestions exprimés par les citoyennes et les citoyens présents aux rencontres publiques, aux réunions chez l'habitant, aux agoras dans l'espace public... Cette démarche de co-construction a permis d'identifier une centaine d'actions parmi lesquelles cinq projets structurants ont été retenus :

1. La création d'un pôle santé en cœur de bourg,
2. La végétalisation de la commune pour un cadre de vie plus agréable,
3. L'implication citoyenne pour faire une ville à l'image de ses habitants et pour démultiplier les capacités d'agir,
4. Un Plan Alimentaire Communal (PAC) avec notamment du bio, du local et du goût dans les assiettes des enfants,
5. La rénovation de la salle Georges Brassens.

À l'aube de ce nouveau mandat, nous remercions chaleureusement toutes les habitantes et tous les habitants ayant participé de près ou de loin à l'élaboration du projet pour notre ville.

Pour les six prochaines années, nous créerons des espaces de dialogue et de décision afin de construire et décider ensemble, afin de donner la parole aux Montagnardes et aux Montagnards.



Nous vous donnons donc d'ores et déjà rendez-vous pour continuer à imaginer et à réaliser La Montagne de demain :
**une ville agréable à vivre dans un cadre préservé,
une ville du lien social et de la rencontre.**

À très bientôt

**Fabien Gracia, maire, et Dorothee Delprat,
1^{re} adjointe, en charge de l'écologie**

Sommaire

- | | | |
|--------------------------|---------------------------|-----------------------|
| 3 Cadre de vie | 14 Jeunesse | 23 Expressions |
| 6 Aménagements | 15 Citoyenneté | 24 Agenda |
| 7 Écologie | 16 Cultures | |
| 10 Vie municipale | 20 Vie associative | |

Les Échos de La Montagne –
3 300 exemplaires – **Directeur de la publication** : Fabien Gracia – **Rédaction collective** – **Photographies** : Ville de La Montagne sauf indication contraire –
Correspondance : Échos de La Montagne – Hôtel de Ville – communication@ville-lamontagne.fr – **Conception, mise en pages** : Agence Scoop communication – 15673 MEP – **Impression** : Imprimerie Rochelaise (**labellisée Imprim'Vert**) – EDLM est imprimé sur du papier labellisé PEFC – **Diffusion** : Retz'Agir, association de réinsertion –
Dépôt légal : à parution





Inauguration Place Similien Guérin

Mercredi 25 février 2026, jour de marché alimentaire, a eu lieu l'inauguration du parc urbain de la place Similien Guérin, désormais entièrement réaménagée. Habitants, commerçants et passants ont pu découvrir ce nouvel espace de vie en présence des élus de la commune, aux côtés de Jean-Claude Lemasson, vice-président de Nantes Métropole.

Après les prises de parole officielles, la matinée s'est poursuivie par une déambulation conviviale à travers le parc urbain. Guidés par les élus et les techniciens, les participants ont pu mesurer l'ampleur de la transformation. La végétalisation occupe une place majeure dans ce nouvel aménagement : 34 arbres ont été plantés, offrant dès aujourd'hui une présence paysagère forte et, à terme, une ombre précieuse lors des épisodes de chaleur estivale.

Pensé comme un véritable îlot de fraîcheur, le parc répond aux besoins d'un quartier jusque-là peu pourvu en espaces verts. Les essences choisies, adaptées au climat local, contribueront à améliorer le confort thermique, la qualité de l'air et la biodiversité. Cette dimension environnementale s'inscrit dans une volonté plus large d'adaptation de la ville aux enjeux climatiques. L'aménagement ne se limite pas au végétal. Un mobilier urbain complet a été installé afin de favoriser les usages quotidiens : tables, bancs ainsi qu'une fontaine. **L'ensemble a été conçu pour être accessible à tous les publics : des familles aux personnes âgées, en passant par les usagers du marché hebdomadaire.**

Les élus ont salué un projet structurant pour la vie de quartier. Dans leurs interventions, ils ont souligné l'importance de créer des espaces favorisant la détente, la rencontre et la convivialité. La place, autrefois essentiellement fonctionnelle, change ainsi de vocation pour devenir un véritable lieu de vie, où l'on prend le temps de s'arrêter.

L'inauguration, organisée un jour de marché a permis à un large public de s'approprier immédiatement ce nouvel équipement. Entre stands commerçants et parcours de visite, la place a retrouvé une centralité renouvelée, mêlant dynamisme économique et qualité de vie.

Avec ce parc urbain, la place Similien Guérin s'affirme désormais comme un espace apaisé, végétalisé et convivial. Un projet qui illustre concrètement la transformation des espaces publics au service du bien-être des habitants du quartier et de la commune.



Démolition et désamiantage : deux anciens bâtiments laissent place à des espaces verts

La commune de La Montagne a engagé, en décembre dernier, des travaux de désamiantage et de démolition concernant deux bâtiments communaux désaffectés depuis plusieurs années. Il s'agit des anciens services techniques situés au 49 rue Violin et du bâtiment accolé au Secours populaire, qui accueillait autrefois le local de stockage de l'accueil de loisirs.

Ces constructions, devenues inadaptées et sans affectation depuis longtemps, représentaient à la fois une contrainte d'entretien et un risque en matière de sécurité. Après plusieurs années sans usage, la municipalité a donc fait le choix de procéder à leur démolition, dans une logique d'amélioration du cadre de vie.

Une intervention encadrée et sécurisée

Comme l'impose la réglementation, des diagnostics ont été réalisés avant le démarrage des travaux. Ceux-ci ont mis en évidence la présence de matériaux contenant de l'amiante. Une phase de désamiantage a donc été conduite en amont par une entreprise spécialisée.



Cette opération s'est déroulée selon un protocole strict : confinement des zones concernées, protection des intervenants, contrôles réglementaires et évacuation des déchets vers des filières agréées. La sécurité des riverains et des usagers a été une priorité tout au long du chantier.

Un chantier mené de décembre à février

Les travaux ont débuté en décembre et se sont achevés en février pour la partie démolition. Après le désamiantage, les opérations de curage, de déconstruction puis d'évacuation des gravats ont été réalisées.

Le chantier a été organisé de manière à limiter les nuisances pour les habitants, notamment en matière de bruit, de poussières et de circulation aux abords des sites. Aujourd'hui, les bâtiments ont entièrement disparu, laissant place à des terrains prêts à être réaménagés.

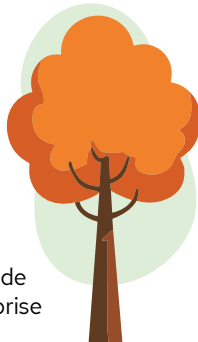
Le coût total de l'opération s'élève à 55 000 € pour la commune.

Un choix en faveur de la désartificialisation

La municipalité a choisi de ne pas reconstruire sur ces emprises. L'objectif est au contraire de redonner de la place au végétal et de contribuer à la désartificialisation des sols.

Les terrains seront prochainement aménagés en espaces verts, avec une mise en gazon et des plantations fleuries. Ces aménagements permettront d'améliorer le cadre de vie, de favoriser l'infiltration naturelle des eaux pluviales et de renforcer la présence de nature en ville.

La mise en gazon devrait intervenir en mars ou en avril, selon les conditions météorologiques, afin de garantir une bonne reprise de la végétation.



Un projet simple, utile et durable

À travers cette opération, la commune de La Montagne poursuit un objectif clair : sécuriser des bâtiments devenus obsolètes tout en transformant ces sites en espaces paysagers accessibles et agréables.

Ce chantier marque une étape concrète dans l'amélioration du cadre de vie communal. Dans les prochaines semaines, les habitants pourront pleinement constater la transformation de ces lieux, désormais tournés vers un aménagement plus vert et plus durable.

Droit de recours contre une construction : un droit important... avec des conséquences pour tous

Lorsqu'un projet de construction voit le jour dans la commune, chacun a le droit de s'exprimer et, s'il le souhaite, de déposer un recours contre le permis de construire. Ce droit est essentiel : il permet à tous les citoyens de faire entendre leur point de vue.

Mais un recours n'est pas sans conséquences.

D'abord, il entraîne presque toujours des retards importants. Une procédure peut durer jusqu'à deux ans. Pendant ce temps, les projets sont à l'arrêt et les logements attendus ne peuvent pas être construits.

Ensuite, ces recours ont un coût pour la commune. Il faut faire appel à des avocats

pour défendre les décisions prises, et ces frais sont financés par le budget communal, donc par l'ensemble des habitants.

Les conséquences peuvent aussi être plus larges. Lorsqu'un projet de logements est retardé :

- la commune peut continuer à payer des pénalités liées au manque de logements sociaux (loi SRU) ;
- elle peut perdre certaines aides financières de l'État ou d'autres partenaires si les projets ne se réalisent pas dans les délais prévus.

Enfin, ces retards ont un impact direct sur la vie des habitants. Moins de logements

construits, c'est plus de difficultés pour se loger. Cela concerne particulièrement le logement social : aujourd'hui, il faut en moyenne attendre deux ans pour obtenir un logement sur la commune.

Le droit de recours est donc un droit individuel fondamental, mais il est important de savoir qu'il peut aussi avoir des conséquences concrètes pour l'ensemble de la collectivité.

La commune, de son côté, poursuit un objectif clair : permettre un développement équilibré, répondre aux besoins en logements et garantir une bonne gestion des finances publiques.

Écologie

Bilan de l'ABC : son fonctionnement, ses travaux

L'Atlas de la Biodiversité : qu'est-ce que c'est ?

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a été lancé en mars 2023. Il a pour but de mettre en évidence les principaux enjeux de biodiversité de notre territoire au travers de quatre grands objectifs : connaître, préserver, valoriser le patrimoine naturel et disposer d'un outil d'aide à la décision, en intégrant les enjeux de la biodiversité dans les démarches d'aménagement et de gestion de la commune.

Qu'est-ce qu'on y a fait depuis sa création ?

Le Comité de l'ABC, constitué d'habitants et d'élus, s'est réuni 4 fois par an. En son sein, différentes actions en faveur de la biodiversité ont été menées :

- La présentation de 10 espèces de flore et de faune, du Hérisson à la Lathrée clandestine, au moyen du Quiz des espèces avec une invitation des habitants à participer à leur recensement au sein de notre commune. La dernière des 10 espèces est d'ailleurs présentée dans ce numéro (p. 7).
- La mise en place d'un calendrier d'animations, d'octobre 2023 à mai 2025, amenant les habitants, au moyen de balades, de « sorties nature » et de conférences, à découvrir la richesse de la faune et de la flore locales.

Deux projets, évoqués dans le dernier numéro des Échos de La Montagne, sont en cours de réalisation :

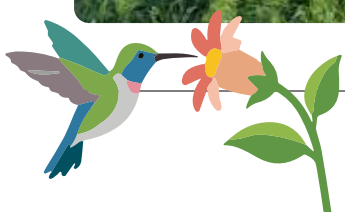
- 1 La création d'un sentier d'interprétation, dans les prairies humides de La Montagne, sur la partie sud du circuit des coteaux.
- 2 Le comité de l'ABC participe également à l'inventaire, en cours, des zones humides et des haies bocagères mené à l'échelle de la métropole, dans le cadre du nouveau SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Estuaire. Enfin, initié lors des Festoyennes 2025, un recensement des arbres remarquables de notre commune est en cours de réalisation. Une rencontre publique de présentation de l'ABC est organisée le mardi 5 mai de 18h à 20h à la mairie. Ouvert à tous.

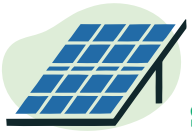


- 3 La réalisation d'une étude portant sur l'hydrologie régénérative à l'échelle de la commune.

L'info en +

L'hydrologie régénérative consiste à favoriser l'infiltration naturelle de l'eau dans le sol. Pour cela, elle s'appuie sur la mise en place de petits aménagements qui ralentissent son écoulement, permettant de réduire les inondations et de favoriser la biodiversité.





Une nouvelle centrale photovoltaïque sur la Maison de l'Enfance

La ville de La Montagne s'est fixé le projet de 100 % toits utiles d'ici 2035. **L'objectif « 100 % toits utiles » signifie que les toitures municipales seront équipées de panneaux photovoltaïques chaque fois que cela est pertinent d'un point de vue écologique et économique.**

L'électricité photovoltaïque a un intérêt écologique en ce qu'elle est une énergie locale et décarbonée mais aussi économique, car un kilowatt-crête (kWc) installé, c'est environ 200 € d'économie

par an. En effet, la ville a choisi le principe de l'autoconsommation : l'électricité produite sur les toits communaux est consommée au plus près, dans les bâtiments communaux. C'est autant d'électricité en moins à acheter.

Après l'installation de panneaux sur le site de la médiathèque en 2024, c'est au tour de la Maison de l'enfance d'être équipée. Les travaux, d'une durée d'un mois, seront réalisés d'ici l'été avec la pose de 60 panneaux pour un total

de 28 kilowatts-crête. La production attendue correspond à la consommation électrique annuelle d'une douzaine de personnes.

Avec ce nouvel équipement, la commune aura réalisé sa 4^e centrale solaire (école Jules Verne, restauration scolaire Jules Verne, médiathèque).

D'autres projets se préparent sur l'école Marcel Gouzil et sur le parking du Complexe Sport Loisirs (CSL) Francis Lospinet.

Une nouvelle haie bocagère allée du Château d'Aux

Un projet de plantation sera prochainement réalisé le long du château d'Aux, en remplacement de l'ancienne haie de thuyas.

La nouvelle haie, de type semi-bocagère, sera composée d'un mélange d'essences variées intégrant des espèces mellifères afin de favoriser la biodiversité tout au long des saisons. Elle offrira des floraisons échelonnées, des couleurs vives et un intérêt paysager durable, contribuant ainsi à valoriser et éclairer l'axe principal de la commune.

L'entretien sera limité grâce au choix d'essences adaptées et peu exigeantes.

L'ancien grillage sera supprimé afin d'améliorer l'esthétique du site. La présence de réseaux (fibre, gaz, électricité, eau) à proximité empêche la plantation d'arbres de grand développement.

Deux accès piétons seront maintenus afin de faciliter la traversée vers le stade et le terrain de tennis.



La rue Mendès-France se transforme et se végétalise



La rue Mendès-France poursuivra sa transformation dans les prochaines semaines. **Les anciens érables ont été retirés : leurs racines avaient fragilisé les réseaux souterrains et ne disposaient pas d'un espace suffisant pour se développer correctement.**

Au total, 17 nouveaux arbres seront plantés, parmi lesquels des érables champêtres, des arbres de Judée blancs, des ormes de Lutèce... Mieux adaptées aux contraintes urbaines, ces essences pourront s'épanouir durablement tout en préservant les infrastructures.

Le réaménagement visera également à assurer des cheminements directs, des traversées piétonnes sécurisées et régulières, ainsi que des trottoirs conformes, confortables et dégagés de tout encombrement.

Des plantations de vivaces et de couvre-sols viendront compléter l'aménagement. Elles favoriseront la biodiversité et apporteront une touche paysagère plus harmonieuse tout au long de l'année.

Le projet prévoira également la création de nouvelles places de stationnement. Celles-ci seront réalisées avec un revêtement éco-végétal perméable, permettant une meilleure infiltration des eaux de pluie tout en conservant un aspect naturel.



Le quiz des espèces : la Linotte mélodieuse

Lors du lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communal, le comité a sélectionné 10 espèces, présentes sur le territoire de notre commune, qu'il souhaitait présenter à chaque numéro du magazine municipal, afin que les habitants les découvrent et/ou les connaissent mieux.

Nous voici, déjà, à la dernière de ces 10 espèces, et il s'agit d'un oiseau :
la Linotte mélodieuse.

Comment la distinguer ?

La Linotte mélodieuse fait partie de la famille des Fringilles, passereaux de petite à moyenne taille. Elle doit son nom à la musicalité de son chant. Le mâle en plumage nuptial est facile à identifier. Au printemps, au fur et à mesure, le plumage s'use et laisse apparaître un rouge écarlate sur le front et la poitrine. Quant à la femelle adulte, son plumage ressemble à celui du mâle en plus pâle.

Quelques éléments de biologie

La Linotte mélodieuse est une espèce granivore : elle se nourrit de graines de toutes sortes. La femelle construit le nid, seule, dans une haie ou un buisson dense, souvent épineux (prunellier, ronce...). En hiver, elle forme des groupes qui s'alimentent des graines disponibles sur les prairies et les cultures et passent la nuit en dortoir, dans les haies et les bosquets.

Où vit-elle ?

L'espèce est migratrice partielle : les linottes du sud de l'Europe sont sédentaires, tandis que celles du nord et du nord-est sont migratrices. Dans notre région, à la belle saison, la Linotte mélodieuse est une habitante typique de nos espaces bocagers, profitant du réseau de haies pour installer son nid et des prairies pour se nourrir.

Où et quand l'observer sur la commune ?

Vous pourrez l'observer notamment dans les haies et les bosquets des prairies du sud de la commune, en empruntant le chemin de la Haie Durand.

Comment participer à l'inventaire ?

Cette espèce commune en France est néanmoins protégée au niveau national.

Vous pouvez transmettre vos observations en suivant ce lien :

<https://inpn.mnhn.fr/accueil/participer/inpn-especes#participer>.



ou en scannant le QR Code



Des chantiers participatifs intercommunaux pour l'entretien du Bois des Fous

Chantiers participatifs, la force du collectif

À l'initiative des habitants de La Montagne et de Saint-Jean-de-Boiseau, soutenue par les élus des deux communes, une démarche globale de gestion écologique du Bois des Fous a été lancée en 2024 afin de favoriser la biodiversité et d'encourager la régénération naturelle.

Trois premières expériences au Bois des Fous

Deux premiers chantiers participatifs ont ainsi été organisés en novembre 2024 et janvier 2025, invitant les habitants à enlever les plantes exotiques, notamment le laurier palme, qui envahissent le sous-bois et empêchent la régénération naturelle du boisement. Plusieurs milliers de m² ont ainsi été nettoyés, puis clôturés pour une durée de six à sept ans, afin de les préserver des piétinements et d'offrir un espace protégé à la faune et à la flore.

Le 31 janvier 2026, un troisième chantier participatif a été organisé, pour planter 300 arbres : des hêtres, des chênes, et des arbres fruitiers (pommiers, poiriers, alisiers torminaux), avec quelques nêfliers et merisiers afin de regarnir des zones anciennement envahies par le laurier palme, ainsi que d'autres zones où la régénération naturelle ne fonctionne pas.

Une mobilisation importante

Chacun de ces chantiers participatifs a rencontré un vif succès. Les participants étaient nombreux, en dépit d'une météo quelquefois défavorable. La pluie n'a pas arrêté les habitants qui ont répondu présent, ravis de mener une action concrète, au profit de l'espace naturel.

Les chantiers participatifs représentent une belle occasion d'agir ensemble pour la préservation du bien commun. La démarche vous intéresse : surveillez le site internet et la page Facebook de la ville, d'autres chantiers seront mis en œuvre, et, vous aussi, vous pourrez participer, dans la joie et la bonne humeur, à améliorer notre cadre de vie.



Éco-geste : fleurir le jardin potager

Fleurir le jardin potager, c'est joli et c'est utile. Il ne s'agit pas de transformer son potager en massif de fleurs. Avant tout, Il doit rester tourné vers la production de légumes.

En revanche, des petites touches de fleurs semées avec parcimonie ont un effet bénéfique pour les légumes. Quelques exemples : un petit rang de capucines va limiter la contamination contre le mildiou de la pomme de terre et de la tomate ; les œillets d'Inde permettront d'éloigner le ver des carottes, et la capucine évitera l'oïdium de la courgette ou autre cucurbitacée.

Les fleurs donnent une petite touche de poésie au jardin et attirent les abeilles qui vont permettre la pollinisation. C'est toute une biodiversité qui est activée !

Mise en place du tri sur l'espace public

Les corbeilles de rue se mettent au tri

2 534 points de tri, chacun composé de deux corbeilles permettant le tri sélectif de déchets, seront progressivement installés, d'ici fin 2026, dans toutes les communes de la Métropole. Ce dispositif permettra d'aller plus loin dans la collecte, en prenant en compte l'évolution des modes de vie, et notamment l'augmentation du temps passé sur l'espace public, pour déjeuner par exemple. Un bon nombre de déchets (canettes alu, emballages, boîtes, papiers...) se retrouvent ainsi dans des corbeilles uniques alors qu'ils pourraient être triés et valorisés.

Chaque « point tri » sera composé de deux corbeilles à sac, côte à côte, l'une accueillant les déchets secs comme les emballages, et l'autre les déchets dits humides.

Les déchets collectés dans les corbeilles jaunes seront triés et valorisés au centre Arc-en-Ciel de Couëron ; ceux des corbeilles noires seront incinérés. La mise en place du tri sélectif dans l'espace public va impliquer diverses adaptations techniques pour Nantes Métropole (choix des véhicules les plus adaptés, gestion des flux, organisation des équipes de nettoyage...), mais elle devrait contribuer à l'objectif de la collectivité en matière de valorisation de ses déchets : 65 % à l'horizon 2030.



L'équipe municipale pour le nouveau mandat

Le Maire et les Adjoints



Fabien Gracia

Maire, en charge de la Tranquillité publique
Vice-président de Nantes Métropole au Grand
cycle de l'eau, à la Prévention des risques
et crises, et au Budget vert



Dorothee Delprat

Adjointe
à l'écologie



Michel Abadie

Adjoint
aux Ressources
humaines et au Bâti



Valerie Le Trouher

Adjointe
aux Cultures

Les conseillers municipaux et conseillers délégués



Lucie Labreuille

Déléguée à
la Jeunesse



Alexandre Richard

Délégué aux
Finances



Sophie Mourlevat

Conseillère
municipale



Pierrick Dagorne

Délégué au Plan
Local d'Urbanisme
métropolitain (PLUm)



Marie Barthe

Conseillère
municipale



Pierrick Boireau

Délégué au Plan
Alimentaire
Communal (PAC)



Anaïs Bachelier

Conseillère
municipale



Patrice Guillot

Délégué
à la résorption
du bidonville



Bihan-Foulgot

Conseillère
municipale



Jacques Morizeau

Délégué à la
Communication

29 personnes composent l'équipe municipale élue en mars 2026.
Ils appartiennent tous au groupe « **Donnons du Relief à la Montagne** »,
seule liste à s'être présentée aux élections.



Sylvain Quartier

Adjoint
à la Vie Associative
et aux Sports



Alexandra Sevestre

Adjointe
au Cadre de Vie,
à l'Urbanisme
et aux Mobilités



Guillaume Dubruel

Adjoint
à la Démocratie locale
et à la Citoyenneté



Claudine Thoby

Adjointe
à l'Éducation,
à la Petite Enfance
et à l'Enfance



Moïse Peigner

Adjoint
aux Solidarités,
vice-président
du CCAS



Nafissa Rousselot

Conseillère
municipale



Yves Duverger

Conseiller
municipal



Nelly Loquet

Conseillère
municipale



Yves Malary

Conseiller
municipal



Nastasia De Geer

Conseillère
municipale



Jacky Duval

Conseiller
municipal



Sabrina Galle

Conseillère
municipale



Amaury Garand

Conseiller
municipal



Géraldine Quinton

Conseillère
municipale



Bertrand Tesson

Conseiller
municipal

1 ACTION-PHASE

Repenser, au sein d'un GPH*, la restauration collective pour tendre vers plus de goût, de bio et de local

ACTIONS

- › Créer un Groupe Projet Habitant pour repenser la restauration collective augmentant la part d'aliments Bio et produits localement
- › Accompagner et sensibiliser sur l'alimentation
- › Établir un « guide du bien-manger montagnard »

OBJECTIFS

- › Tendre vers une restauration collective de qualité
- › Accompagner la population pour qu'elle s'empare de la thématique de l'alimentation
- › Rendre notre commune plus autonome d'un point de vue alimentaire
- › Prévenir durablement la commune des risques environnementaux et écologiques

2 ACTION-PHASE

Poursuivre la végétalisation de l'espace public

ACTIONS

- › Repenser, au sein d'un GPH* la restauration collective pour tendre vers plus de goût, de bio et de local
- › Accompagner la mise en place d'achats groupés en termes d'énergie
- › Développer les actions de sensibilisation en faveur de l'Environnement
- › Renforcer la trame verte et bleue

OBJECTIFS

- › Poursuivre la végétalisation de la commune
- › Développer l'accès et la connaissance de la nature
- › Sécuriser et encourager les déplacements doux
- › Faciliter la production d'une énergie accessible et « verte »

Écologie

Plan alimentaire communal

FOCUS

Intégrer le Comité de pilotage « Pacte financier » pour défendre l'équité financière territoriale.

ACTIONS

- › Améliorer les dessertes en bus : plus tôt, plus tard, plus souvent, et pérenniser l'accès au bac
- › Développer des pistes cyclables vers Bouguenais et Brains
- › Mettre en place des Permanences métropolitaines sur la commune
- › Accueillir des manifestations culturelles métropolitaines (Muséum d'Histoire naturelle, Musée d'Arts...)

OBJECTIFS

- Agir pour :
- › Une métropole de la proximité
 - › Une métropole du soin
 - › Une métropole de l'équité territoriale

Nantes Métropole

Nantes Métropole

Tranquillité publique

Démocratie locale et citoyenneté

OBJECTIFS

- La sécurité : un besoin fondamental de tous
- › Lutter contre la délinquance
 - › Améliorer la sécurité routière
 - › Apaiser l'espace public
 - › Renforcer le lien social

ACTIONS

- › Aménager les espaces publics pour les sécuriser et les apaiser (allée du Château d'Aux, route de Bouguenais, Grand-Pré)
- › Mettre en place des actions de médiation
- › Lutter contre les addictions notamment l'alcool chez les jeunes
- › Former les élus d'astreinte aux 1^{ers} secours en santé mentale

OBJECTIFS

- › Informer, échanger, consulter, décider, faire ensemble
- › Communiquer avant, pendant et après sur le travail des GPH* et projets citoyens
- › Favoriser l'implication des habitants dans le conseil municipal, les rencontres publiques, le Conseil des enfants, le Comité des Sages

ACTIONS

- › **Inform** : Utiliser avec efficacité les rencontres sur l'espace public et sur les réseaux sociaux, utiliser un style rédactionnel Facile À Lire et à Comprendre (FALC)...
- › **Échanger/consulter** : organiser des rencontres dans l'espace public, des réunions chez l'habitant, des porte-à-porte, des sondages...
- › **Décider** : mettre en place 6 à 8 GPH*
- › **Faire ensemble** : projets citoyens, chantiers participatifs

5 ACTION-PHASE

Renforcer la démocratie locale avec les habitants

Tenir co
d'isoler
dans le

- › Ré
- › M
- › du
- › Ve
- › de

- › P
- › au
- › D
- › so

LA MOI
LOIRE-ATLANTIQUE

Les inter
politiques
2020

L'équipe municipale
et des actions priori
désormais planifier ces
le projet de Ville, en co
écologie, solidarité

Éduca
enfance

- › Permettre aux équipes
- › Poursuivre la réflexion
- › Concrétiser et approfondir et jeunesse

- › Finaliser le regroup
- › Création de nouv
- › Co-construire les sur notre territoire

Créer un nouvea
et Solidarité : re
acteurs de la sol

FOCUS

Compte des situations de précarité, logement, de santé, et du grand âge développement de l'habitat social.

ACTIONS

Resorber le bidonville
Mettre en place un GPH sur la végétalisation
cimetière et le réaménagement du jardin
souvenir
veiller au bien-être et à la qualité de vie
des personnes précaires ou isolées

OBJECTIFS

Poursuivre et renforcer le soutien
aux associations de solidarités
développer une offre de logements
sociaux adaptés aux personnes âgées

Solidarités

Cadre de vie

Vie associative - Sports

Ressources

Cultures

Jeunesse

OBJECTIFS

éducatives de développer des projets
sur l'implantation des aires de jeux
pondir les actions parentalité

ACTIONS

upement des écoles maternelles
eau pôle éducation et solidarité
propositions jeunesse
e

FOCUS

du pôle Éducation
grouper les différents
solidarité et de l'éducation

5 actions-phases

Elles ont été proposées et identifiées comme prioritaires par les habitants lors des rencontres publiques entre septembre et décembre

OBJECTIFS

- Réaménager la place du Grand Pré et sa liaison avec la place Similien Guérin
- Assurer l'accès aux soins et créer un pôle santé structurant
- Repenser l'urbanisme de manière résiliente et durable

ACTIONS

- Réaménager de la place du Grand Pré : plantation, aménagement piéton, parvis devant commerces, espaces de rencontre
- Poursuivre le projet Cœur de Bourg - Cœur de ville
- Mettre en avant les atouts naturels et patrimoniaux par une signalétique valorisante
- Impliquer les habitants sur les questions d'urbanisme et d'aménagement

3

ACTION-PHASE

Assurer l'accès aux soins par la création d'un pôle santé

OBJECTIFS

- Soutenir les associations locales
- Développer le sport-santé
- Faciliter l'accès aux activités associatives pour les personnes les plus éloignées des pratiques physiques
- Améliorer les conditions des pratiques sportives

ACTIONS

- Proposer un événement SPORT POUR TOUS inter-associations
- Encourager la pratique physique dans l'espace public
- Faire connaître les activités des associations à tous
- Organiser des rencontres régulières
- Sécuriser les équipements

FOCUS

Aménager l'espace autour de la halle de tennis, dans le cadre d'un GPH*

Finances

OBJECTIFS

- Un GPH* pour définir la Programmation Pluriannuelle d'investissement communale

Bâti communal

OBJECTIFS

- Maintenir un entretien qualitatif des bâtiments
- Poursuivre la mobilisation des services techniques pour la réalisation des travaux en régie

OBJECTIFS

- Faire de la culture un levier de cohésion sociale
- Favoriser l'intégration des habitants par le partage des cultures
- Renforcer l'accès à des expériences ou des pratiques culturelles

ACTIONS

- Rénover la salle Georges Brassens
- Soutenir la création artistique et les initiatives citoyennes
- Développer les actions sur le terrain
- Mettre en valeur du patrimoine immatériel de la commune (150 ans de la commune en 2027)

4

ACTION-PHASE

Rénover la salle Georges Brassens en codécision avec un GPH*

* GPH : Groupe-Projet-Habitant (composé d'élus et d'habitants)



AJI : un partenariat renouvelé au service des jeunes

Le 11 décembre 2025, le Conseil Municipal a approuvé le renouvellement de la convention unissant La Montagne et Saint-Jean-de-Boiseau à l'Animation Jeunes Intercommunale (AJI) pour 2026-2028.

Depuis près de trente ans, l'AJI accompagne les jeunes du territoire dans leurs projets, leurs loisirs et leurs engagements : espaces jeunes ouverts toute l'année, séjours pendant les vacances, actions culturelles, prévention avec les collègues et accompagnement d'initiatives.

Au-delà des activités, l'AJI porte une ambition éducative : encourager l'autonomie, favoriser le vivre-ensemble, soutenir l'engagement et l'ouverture des 11-18 ans. Partenaire reconnu de la politique jeunesse intercommunale, l'association voit son rôle confirmé par la convention 2026-2028.

Celle-ci consolide le cadre de coopération entre les communes et l'AJI, précise les modalités de fonctionnement et confirme l'engagement des collectivités à soutenir les actions menées sur le territoire.

Ce renouvellement garantit la continuité des actions et offre une visibilité pour les trois années à venir. En 2026, un travail

d'actualisation de la charte éducative intercommunale en faveur de la jeunesse sera engagé afin de définir les orientations des prochaines années.

À travers cette nouvelle étape, les communes réaffirment leur volonté d'offrir aux jeunes des espaces d'expression, d'initiative et de construction de leur avenir au cœur de la vie locale.



À la cantine : mieux manger, un engagement renouvelé pour les enfants

Produits de qualité, circuits courts, suivi renforcé : avec le renouvellement du marché de restauration scolaire, la Ville poursuit son engagement pour une alimentation plus durable et éducative au bénéfice des enfants.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la Ville a renouvelé son marché de restauration scolaire pour proposer aux enfants des repas équilibrés, et faire du temps du repas un moment éducatif et convivial dans les cantines des écoles.

Deux candidats ont répondu à la consultation, dans un contexte économique exigeant permettant de concilier qualité, ambitions éducatives et responsabilité financière. Le marché favorise les produits frais et de saison, les circuits courts, la limitation du gaspillage et l'éveil au goût.

La Ville s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue pour répondre aux besoins des enfants et des équipes et garantir une restauration scolaire responsable et accessible.

Petite enfance

La restauration de la petite crèche « Les P'tits Loups » est assurée par un

prestataire distinct, Ansamble. Le marché en cours arrivera à échéance fin 2026 et fera l'objet d'un renouvellement à cette date.

Par ailleurs et pour se conformer aux évolutions réglementaires, la structure porte désormais le nom de « petite crèche », en cohérence avec son agrément et son fonctionnement, en remplacement de l'appellation « multi-accueil ».



La mise en œuvre de ces engagements fait l'objet d'un **suivi régulier** par les services municipaux. En lien étroit avec le prestataire (Convivio), la Ville veille à la qualité des prestations proposées et à **l'amélioration continue du service**. Cette vigilance constante permet d'ajuster les pratiques lorsque nécessaire et vise à garantir aux familles **un service public suivi avec exigence et responsabilité**.



La Rue aux enfants

Le 31 mai de 10h à 17h, vous aurez le plaisir de retrouver des animations pour tous les enfants de la commune sur la rue du Docteur Roux et le début de la rue de l'Union, près du cinéma.

Vous pouvez venir à pied, en trottinette, roller ou à vélo : la rue est à vous ! Différents stands vous y attendent : maquillage, dessin, jeux en bois et bien d'autres surprises !

Vous pouvez venir manger sur place, avec votre pique-nique, ou profiter d'un food-truck.



Accueil des nouveaux habitants

Vous êtes arrivés sur la commune depuis 2025 ?

Des élus et des représentants des associations vous proposent une rencontre **le samedi 30 mai à partir de 10h**.

❗ Si vous n'avez pas reçu d'invitation, n'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de la mairie : 02 40 65 64 68 ou formalites@ville-lamontagne.fr.

Nous Daniel B, le concert participatif en hommage à Daniel Balavoine

Initié en avril 2025 et validé par la mairie, le projet citoyen « Nous Daniel B » est porté par Nicolas Voisin, artiste montagnard. Dès l'été, une douzaine d'artistes locaux a rejoint le projet, auquel se sont greffés la Fonfare des Balkons et l'École Municipale de Musique. Après un vote en ligne ouvert à tous, le répertoire d'une quinzaine de titres a été travaillé en répétition depuis le mois de février.

« La plus grande complexité fut de contenter tout le monde, entre l'attribution des chansons, le travail d'arrangements, de transpositions éventuelles et l'organisation générale du projet » indique Nicolas Voisin. « C'est dans une bonne ambiance générale que nous avons appris à nous connaître et à mettre notre énergie et nos moyens artistiques respectifs en commun pour la mise en place de ce **concert hommage à Daniel Balavoine, qui aura lieu dans le cadre de la prochaine fête de la musique, le dimanche 21 juin 2026 à 19h dans le parc de la mairie.**

Nous vous y attendons nombreux ! »

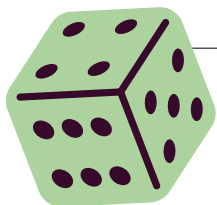
Pour mettre en valeur ce projet, un reportage vidéo est en cours de préparation et sera diffusé à la rentrée.



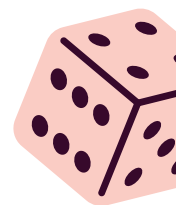
Sous les feuilles d'un arbre

Retour en images sur l'événement « *Sous les feuilles d'un arbre* » qui s'est déroulé du 21 février au 21 mars 2026 sur le thème Nuit-Forêt par l'artiste Jean-Baptiste Guintrand. Au programme : expositions, atelier, balades, escapades branchées...





Succès à la ludothèque



Depuis 2023, la ludothèque connaît un véritable essor, aussi bien en termes de fréquentation que de diversité des publics. En deux ans, la ludothèque a attiré familles, adolescents, adultes et publics scolaires autour du jeu sous toutes ses formes.

L'offre de jeux s'est considérablement étoffée : le fonds est passé de quelques centaines de références à plus de 500 aujourd'hui, permettant de proposer des **jeux de société** variés, des jeux de rôle, des figurines et des supports ludiques **adaptés à tous les âges**. Cette montée en puissance se reflète dans les usages : les prêts de jeux ont plus que triplé en un an, signe d'un réel engouement du public.

La ludothèque contribue également à la progression globale de la fréquentation de la médiathèque, avec de nombreux nouveaux inscrits chaque année. Les actions de médiation se sont fortement développées : animations hebdomadaires, accueils de groupes, interventions auprès de classes... Le nombre de participants augmente depuis deux ans, traduisant l'ancrage progressif de la ludothèque dans les habitudes des habitants.



Les clubs rencontrent un succès particulier auprès des **adolescents**, un public souvent difficile à mobiliser. La fréquentation moyenne a nettement augmenté et les clubs **jeux de rôle** et **figurines** affichent désormais complet, preuve de l'attrait de ces formats immersifs et conviviaux.

La ludothèque s'inscrit pleinement dans les grands rendez-vous culturels de la ville, notamment les *Festoyennes*, renforçant la visibilité de la médiathèque. Le **festival Arcadia**, lancé en 2024, a marqué un temps fort avec plus de 300 participants sur deux semaines. Sa deuxième édition se tiendra du **20 au 25 avril 2026**.

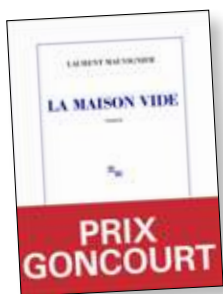
Ce développement s'appuie sur des partenariats solides notamment avec l'AJI (Animation Jeunesse Intercommunale), le club Bel Automne et l'association Le Pic Ludique, qui contribuent à enrichir Arcadia. En deux ans, la ludothèque s'est imposée comme un espace culturel vivant et fédérateur, confirmant le jeu comme un formidable outil de lien social.

Au programme d'Arcadia

- Un match de Trollball, sorte de rugby fantastique où les joueurs s'affrontent avec des armes en mousse ;
- Une journée de jeux intergénérationnels ;
- Des animations de jeux vidéo avec notamment de la réalité virtuelle et un simulateur de passerelle de vaisseau spatial ;
- Des jeux de figurines (wargame) ;
- Un Escape Game ;
- Une grande nocturne autour d'un huis clos cosmique porté par la compagnie Escrimousses ;
- Un grand quiz final.



COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



Romans

La Maison Vide
de Laurent Mauvignier
« Un roman dense et poignant qui explore les thèmes de la mémoire familiale et des silences intergénérationnels à travers une écriture subtile et évocatrice. Mauvignier est salué pour son style d'écriture riche et poétique. »

Chrystèle



DVD

Le dernier souffle
de Costa-Gavras
« Embarqués dans ce voyage humain entre rires et larmes, un film de Costa-Gavras qui aborde un sujet délicat mais avec tellement de poésie et de sensibilité que l'on en ressort apaisé. »

Chrystèle



BD Enfant

Au chant des grenouilles
de Barbara Canepa
« Sous forme d'histoires mettant en scène les aventures de plusieurs familles d'animaux, entrecoupées par des pages pédagogiques illustrées par Giovanni Rigano, « Au chant des grenouilles » est une série résolument ludique, écologique et didactique. »

Stéphanie



BD Adulte

La dernière maison
avant la forêt de Régis Loisel
« Mamacumba et son fils Pierrot, à qui elle a jeté un sort, vivent dans un manoir, la dernière maison juste avant la forêt. Une fête va être troublée par Mimi, une charmante prostituée, qui ne laisse vraiment personne indifférent. »

Stéphanie

Exposition « La Montagne en Couleur »

« La Montagne en Couleur » est née en septembre 2003. Sa philosophie : des cours adultes pour « Apprendre à peindre et à dessiner dans la bonne humeur ».

La section dessin de l'ASCLM organise deux cours hebdomadaires le lundi et le jeudi soir de 19h à 21h :

- Des cours d'initiation aux techniques de dessin et de peinture sont un rendez-vous incontournable pour ceux qui souhaitent apprendre les bons gestes.
- Des cours de dessin spécifiques avec par exemple une approche de la perspective et du volume et une initiation au modèle vivant.

L'enseignement se fait progressivement à base d'exercices simples, il est évolutif. Le premier semestre est basé sur une approche fondamentale des différents contrastes : ombre et lumière (apprentissage des techniques sèches : crayon noir, sanguine, pastel, lavis, encre de Chine). Le second semestre est consacré à l'aquarelle

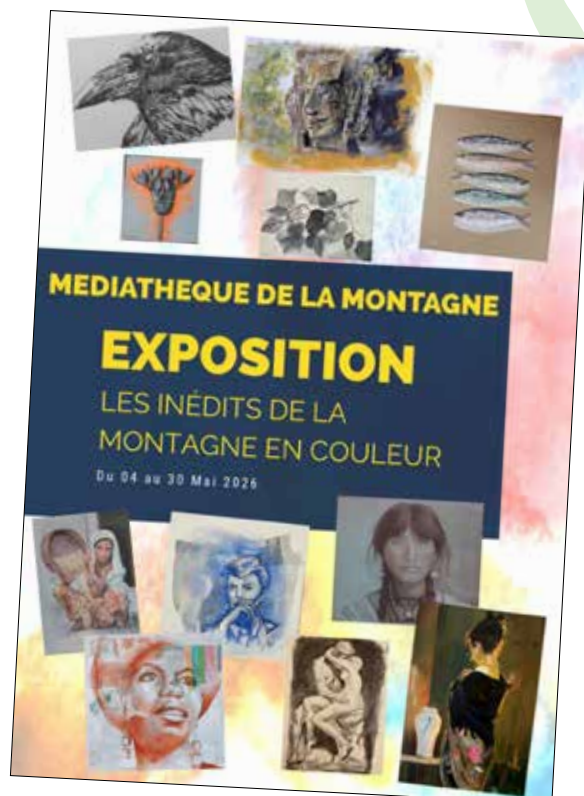


Du 4 au 30 mai,
l'association exposera
à la médiathèque
de La Montagne des travaux
d'élèves, réalisés, pour la
grande majorité, dans le cadre
des cours de dessin et peinture.

et à l'acrylique (techniques plus élaborées).

En cours d'année, nous organisons dans le Pays de Retz des séances de peinture en extérieur avec un petit matériel simple et un pique-nique, si la météo le permet !

Des sorties au musée sont aussi programmées une ou deux fois par an (thèmes et conférences proposés par le Musée d'Arts de Nantes) où nous faisons intervenir une conférencière directement dans nos locaux. Les élèves de « La Montagne en Couleur » sont de tous niveaux, débutants ou confirmés.





Vive la Fête de la Musique !

Chaque 21 juin, la musique résonne dans toute la France à l'occasion de la Fête de la Musique. À La Montagne, cet événement national prend une dimension toute particulière : celle d'une fête à taille humaine, chaleureuse, ouverte à toutes et à tous.

Un esprit village, une ambiance authentique

Ici, pas de grandes scènes impersonnelles ni de barrières entre artistes et public. La Fête de la Musique à La Montagne, c'est avant tout la proximité et le participatif. L'ambiance est détendue, conviviale, intergénérationnelle. C'est une fête où l'on se croise, où l'on échange, où l'on prend le temps.

Une offre musicale riche et variée

La programmation se distingue par sa diversité. Rock, pop, musiques actuelles, musiques du monde ou chorales : chacun peut y trouver son rythme et son univers.

Cette année, vous pourrez retrouver des groupes comme Harfang, Kafi, Shake Them All, Will Guthrie C Ghassen Chiba et bien sûr les élèves de l'école de musique et leurs professeurs.

À cela s'ajoute un projet participatif porté par un collectif d'habitants autour du chanteur Daniel Balavoine.

Ce collectif nous dévoile à cette occasion la création artistique issue de leur travail par un concert hommage (voir p. 15).

Une fête ouverte à tous

Une scène ouverte est également dédiée aux amateurs qui souhaitent se produire (voir infos ci-contre). À La Montagne, la culture est accessible à tous. Pas de billet d'entrée, pas de sélection : on vient comme on est, entre amis, en famille ou même seul, avec la certitude de partager un moment collectif.

Un rendez-vous attendu

Au fil des années, le 21 juin est devenu un moment incontournable pour les Montagnards. Il marque le début de l'été et offre une belle occasion de célébrer ensemble la musique et la vie locale. La commune vibrera une nouvelle fois au rythme des notes et des rencontres. Une chose est sûre : la musique y sera belle, libre... et résolument conviviale.

APPEL AUX AMATEURS

La commune met à disposition une Zone d'Expression Musicale, une scène dédiée aux musiciens amateurs de la commune désirant se produire en public. N'hésitez pas à nous contacter !

 ecoledemusique@ville-lamontagne.fr



L'École de Musique : c'est la ZIZAZIC !



Cette année, les élèves et leurs professeurs ont présenté un conte musical : la Zizazic ! Une première collaboration entre des jeunes comédiens de la section théâtre de l'ALM et les musiciens de l'école. Une réussite et de beaux moments de partage... Bravo à tous !



FÊTE DE LA MUSIQUE

Les élèves joueront le 21 juin dans le jardin de la Médiathèque et dans le parc de la mairie.

Pour la rentrée prochaine...

→ Portes ouvertes

Du lundi 27 au jeudi 30 avril. Les professeurs accueillent les enfants et leurs parents à la découverte des instruments et des activités de l'école :

mardi : piano, guitare, basse

mercredi : guitare, éveil musical, piano, batterie

jeudi : violon, batterie, chant

vendredi : flûte traversière, saxophone.

→ Réinscriptions (pour les anciens élèves)

À partir du 15 avril. Le lien vers le formulaire de réinscription sera envoyé par mail.

→ Pré-inscriptions à partir du 15 mai

Les nouvelles inscriptions se font en ligne, sur le site de l'école de musique.

 Toutes les informations sur le site <https://www.ville-lamontagne.fr/transitions/ecole-de-musique/>

❖ **ASCLM Handball**

Ouverture des entraînements

Dans un objectif de faire découvrir la pratique du handball pour tous et à tout âge sur La Montagne et ses villes voisines, l'ASCLM Handball ouvre ses portes au public non licencié à partir du lundi 11 mai 2026 à la salle Jules Ladoumègue jusqu'à la fin du mois de juin. Possibilité de venir sur plusieurs séances sur les créneaux correspondant à l'âge des participant-e-s. Ne pas hésiter à venir avec des ami-e-s et à en parler autour de vous ! On vous attend nombreux et motivé-e-s.



📞 Informations : Clément Rondeau au 07 44 88 58 97 ou asclamontagnehb@gmail.com

❖ **ALM Section théâtre jeunes**

Festival de théâtre Apprentis comédiens

Vendredi 19 juin à 20h et samedi 20 juin à 14h, l'ALM, associée à l'Amicale de Brains, présente une nouvelle édition du festival de théâtre Apprentis comédiens. Cette soirée et cette journée de spectacles mettent à l'honneur des comédiens à travers des pièces inspirées de textes d'auteurs ou écrites lors d'ateliers. Le public pourra découvrir plusieurs créations : « Où est la clé ? », « Harry Potter et l'enfant maudit », « Un mariage raté » et « Peau d'Âne » version moderne.



La représentation du vendredi soir aura lieu à la salle Jean-Noël Prin, rue Jules Verne à Brains, tandis que celle du samedi après-midi se déroulera à la salle du Lapin Vert, 45 rue Violin. Le tarif est fixé à 3 €.

📞 Informations : theatrejeunealm@gmail.com



❖ **ASCLM Handball**

Initiation au handball 100 % féminin « LM le Hand'Elles »

Le club de handball de La Montagne va organiser sa 1^{re} édition d'initiation au handball 100 % féminin : « **LM le Hand'Elles** » pour permettre aux filles et aux femmes du secteur de découvrir la pratique du handball sous la forme de jeux ludiques et de passer un moment entre amies, sœurs, mère/fille, collègues de travail...

❖ **Club Bel Automne**

Retraité(e)s, venez jouer !

Retraité(e)s, vous vous ennuyez chez vous, venez au Club Bel Automne. Rejoignez-nous les jeudis pour les jeux de cartes de société. Tous les mois, nous organisons un événement, après-midi festif, repas, sortie d'une journée et voyage organisé d'une semaine. Convivialité assurée. Cotisation à l'année 22 euros. **Ouvert tous les jeudis de 14h à 17h30, salle Aristide Briand.**

📞 Marie-Claude Guichaoua : 02 40 65 79 99

❖ **ASCLM Chants et musique en scène, groupe vocal À Tout Chœur**

Reprise du spectacle musical 2026, chanté, joué, dansé « Drôle d'hôtel »

Le groupe vocal À Tout Chœur vous invite à découvrir sa nouvelle comédie théâtrale intitulée *Drôle d'hôtel*, présentée au cinéma Le Montagnard le vendredi 29 mai à 20h30 et le samedi 30 mai à 14h30.

L'histoire se déroule dans un très ancien château transformé en hôtel de luxe dont

la gestion se révèle compliquée entre clients indéliçats, fantômes facétieux et tensions familiales. Poussez la porte de cet hôtel pas tout à fait comme les autres et rejoignez-nous.

📞 Informations : 02 51 11 02 23 ou 09 50 38 30 30 et sur Hello Asso : Chants et musiques en scène





✧ De fils en aigues

La P'tite Répare

Fidèle à ses missions en faveur de la protection de l'environnement, du lien social et du réemploi solidaire, l'association De fils en aigues vous propose un temps de rencontre avec des bricoleurs passionnés ravis de vous rendre service.

Beaucoup de petits appareils du quotidien finissent trop rapidement à la déchèterie faute de savoir-faire ou parce que la réparation coûte trop cher. **Passez au Chalet, route de Bouguenais, le 13 juin pour apprendre à faire ou pour regarder faire le temps de vous initier, d'échanger.**

Vous n'êtes pas obligé de mettre la main à la pâte. Quel que soit votre niveau, on vous accueille, pour au moins un diagnostic, avec vos objets (petit électroménager, jouets), cette fois-ci votre vélo (réglages, petite réparation), et votre envie de papoter, de passer un moment agréable autour d'un café. Il faut juste prendre le temps de vous inscrire auprès de Stéphanie à laptiterepare@gmail.com pour la réservation d'un créneau horaire. En l'absence de mail, contact : 06 11 75 78 74 (Sarah au p'tit vestiaire, recyclerie). Anti-gaspillons encore ensemble. Deux autres sessions sont à venir en septembre et novembre.

📞 Inscriptions : laptiterepare@gmail.com

✧ Secours populaire

Les braderies : en quoi ça consiste ?

Elles permettent de récolter des fonds essentiels pour financer nos actions en faveur des plus démunis, tout en proposant à tous des articles de qualité à petits prix : vêtements, livres, jouets, vaisselle, décoration.

La prochaine aura lieu le samedi 13 juin, de 9h à 16h au local situé 2, rue Jules Verne.

📞 Isabelle Gay au 07 82 74 39 44 ou la.montagne@spf44.org



✧ CSF

La Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat



La CSF, avec 86 autres organisations, est signataire d'une lettre ouverte adressée au gouvernement pour demander une Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) à la hauteur des enjeux de santé publique, de justice sociale et de transition écologique. Pour rappel en France :

- 16 % des personnes déclarent ne pas manger à leur faim ;
- 1 étudiant sur 5 dépend de l'aide alimentaire ;
- 10 millions d'adultes sont en situation d'obésité.

En résumé, les signataires demandent notamment :

- L'interdiction de la publicité pour les produits trop gras, trop sucrés ou trop salés, surtout envers les enfants. Rendre obligatoire l'affichage du Nutri score.
- L'encadrement des marges des distributeurs et des industriels pour rendre accessibles les produits sains et durables.
- Le renforcement des objectifs pour l'agriculture durable et une vraie politique de relocalisation alimentaire.
- La mise en place d'objectifs d'approvisionnement en produits biologiques, équitables et de qualité pour les enseignes de la grande distribution.
- Nommer un ou une délégué(e) interministérielle en charge de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la SNANC...

📍 Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à la permanence de LA CSF au Chalet le 2^e mardi de chaque mois de 17 h 30 à 19 h.



✧ Jardiner au naturel

Échange de végétaux



L'association Jardiner au naturel organise un moment convivial autour d'un échange de plants de fleurs, de légumes, d'aromates, d'arbustes, plantes d'intérieur, bulbes, graines...

Pour faciliter les échanges, les plants devront être apportés en pot et étiquetés. Sur place, des conseils de jardinage seront également proposés, et les visiteurs pourront découvrir les activités de l'association.

L'échange est gratuit pour les personnes apportant des plants. Pour les autres participants, il sera possible d'acheter 5 points pour 3 € afin de repartir avec des plants (par exemple : 1 point = 1 plant de tomate).

L'événement se déroulera le 25 avril de 13h30 à 17h à la salle Georges Brassens, rue de la Gaudinière, à La Montagne.

📞 Contact : contact@jardinaunaturel44620@gmail.com

Vie associative



✧ La Palette des arts

Troisième édition de « l'Art Derrière La Porte »

Les 27 et 28 juin, La Montagne s'apprête à vivre un week-end de découverte artistique. Une exposition originale transformera certains jardins en galerie d'art sur un parcours de 900 mètres. Les visiteurs sont invités à déambuler à leur rythme, découvrant des œuvres variées de peintres, sculpteurs, photographes... exposées dans une vingtaine de jardins généreusement ouverts par certains habitants, une expérience unique entre art et nature. Cette manifestation met en lumière le talent d'une soixantaine d'artistes.

L'exposition sera accessible le samedi 27 et le dimanche 28 juin de 10h à 18h. L'entrée est libre, et le parcours fléché permet de découvrir les œuvres tout en profitant d'une balade bucolique. Une occasion idéale pour rencontrer les artistes, échanger avec eux et peut-être repartir avec une pièce unique.

« L'Art Derrière La Porte » est bien plus qu'une exposition, c'est une manifestation de créativité, de partage et de convivialité. Rendez-vous les 27 et 28 juin 2026 pour une escapade artistique inoubliable.

📞 Yves Barillon au 06 19 91 43 15 ou lapaletteledesarts44620@gmail.com

✧ Retz'Agir

Besoin d'un service facile et rapide ?



Retz'Agir met à votre disposition sur la commune des personnes en recherche d'emploi prêtes à vous rendre service dans le domaine du ménage, du jardinage, du petit bricolage mais aussi en manutention, collecte de déchets, restauration scolaire...

Conventionnée par l'État et par le Département, l'association Retz'Agir a été créée en 1995 par un groupe de personnes sensibilisées au problème du chômage. L'association porte deux actions d'insertion permettant aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver une place dans le monde du travail :

- la mise à disposition de salariés pour du service à la personne (ménage, repassage, jardinage, petit bricolage...), de la restauration scolaire, de la manutention, la collecte de déchets, une aide aux déménagements...
- des Chantiers d'Insertion qui emploient en direct des salariés dans les domaines d'activité du bois, des bâtiments et des espaces verts. Ces salariés, pilotés par des encadrants techniques et pédagogiques, réalisent des travaux auprès de particuliers, d'associations, de communes et de collectivités.

Pour toute demande ou tout renseignement, l'association Retz'Agir assure des permanences, sur rendez-vous, à la Cour du Bois à Machecoul, tous les jours, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

📞 Informations : secretariat@retzagir.fr
ou 02 40 02 36 28

Hommage à Ginette et Jean Tripoteau

**Une plaque en l'honneur
de ce couple emblématique
a été installée au CSL.**

Beaucoup de Montagnards ont côtoyé Jean et Ginette Tripoteau dans différentes circonstances : dans la salle de gymnastique, à la mairie ou lors d'un voyage à Stadtholendorf (ville allemande jumelée avec La Montagne).

**Ils ont dédié la majeure partie
de leur vie au monde associatif,
au sport et particulièrement
à la gymnastique.** Ginette a été entraîneur, juge nationale et internationale, responsable technique et administrative de l'Association Gymnique Montagnarde (AGM). Jean, quant à lui, a été entraîneur, dirigeant associatif (en tant que président de l'AGM pendant 19 ans), adjoint aux sports à la ville de La Montagne de 1995 à 2001.

Ils sont à l'initiative de la création du club de l'AGM en 1974 et ont participé activement au projet du Complexe Sport et Loisirs. Et, grâce à eux, la salle spécialisée de gym est largement reconnue par les clubs alentour. Ginette et Jean resteront un couple

emblématique de bénévoles qui a œuvré pour la pratique sportive accessible à tous. Jean est décédé en 2017, **Ginette nous a quittés en 2025 à 94 ans, en étant toujours active à l'AGM.**

Ils auront marqué durablement la vie associative montagnarde et méritaient amplement d'être mis à l'honneur. À la demande des dirigeants de l'AGM, une plaque commémorative a été installée au Complexe Sportif Lespinet le 17 janvier dernier, en présence des jeunes gymnastes et des élus d'aujourd'hui, mais aussi des membres de la famille Tripoteau ainsi que d'anciens dirigeants de l'AGM et d'anciens élus qui les connaissaient bien.





Groupe Donnons du Relief à La Montagne

Lors du premier tour des élections municipales du 15 mars 2026, la liste Donnons du Relief à La Montagne a été élue avec 1419 voix. Le taux de participation s'est élevé à 39.64 % (1.956 votants sur 4.935 inscrits). Le pourcentage de votes blancs et nuls a été de 27, 45%. Il n'y avait qu'une seule liste. Cela permet à l'ensemble des 29 candidats de la liste de siéger au conseil municipal. Il n'y aura donc pas de groupe d'opposition susceptible d'exprimer une sensibilité politique différente de celle de la majorité.

Cela pose effectivement une vraie question de démocratie locale puisque le niveau d'abstention et des votes blancs et nuls reflètent en partie une absence d'adhésion à notre projet. La démocratie constituant l'une des 3 valeurs de notre groupe, nous avons donc le devoir de tout mettre en œuvre pour favoriser l'expression des Montagnards. A cette fin, nous allons mener diverses actions pour impliquer le plus et le mieux possible nos concitoyens dans la gouvernance de notre commune. **Parmi ces actions, nous avons décidé de partager avec les**

Montagnards cette page du bulletin municipal. Par le passé, celle-ci était consacrée à l'expression des différents groupes politiques. Nous proposons donc de partager cet espace entre l'expression de notre groupe et celle de nos concitoyens. Celle-ci prendra la forme de questions-réponses sur les différents aspects de la vie locale en lien avec l'intérêt général. Nous vous invitons donc à nous adresser vos questions selon les modalités décrites. ■

Le groupe Donnons du Relief à La Montagne

Montagnards, Montagnardes, Cet espace est pour vous.

POSEZ VOS QUESTIONS

L'équipe municipale y répondra ici ou dans un article plus complet dans le prochain magazine.

2 points d'attention :

Votre question doit concerner la commune, et ses habitant.e.s

La place est limitée, nous ne pouvons pas nous engager à publier toutes les questions.

COMMENT FAIRE ?



Par mail, avec l'objet : «question pour Les Échos de La Montagne»
communication@ville-lamontagne.fr



En déposant votre question à l'accueil de la mairie

Pour avoir une réponse dans le prochain numéro, distribué début juillet, merci d'envoyer votre question **avant le 29 mai**



AVRIL

**DU LUNDI 20
AU SAMEDI 25 AVRIL**

Arcadia
Voir p. 17

SAMEDI 25 AVRIL

**Atelier mieux-être :
le transgénérationnel,
késaco ?**

10h30 - 12h30, Salle Aristide Briand

Tarif : 18 €

📍 Inscriptions Oz Energies Zen :
06 79 83 04 52

CAFÉS PARENTS

Samedi 25 avril,
Samedi 23 mai,
Samedi 13 juin
10h - 12h, Chalet
📍 Inscription recommandée :
serviceenfance@ville-
lamontagne.fr
ou 02 40 65 95 31



MAI

VENDREDI 1^{ER} MAI

Vide-greniers

7h - 18h, Parking Hyper U
La Montagne

📍 lesmontagnardsbasket@
gmail.com

POTINS NUMÉRIQUES

Samedi 2 mai
Lego Wedo
10h - 12h,
Salle Olympe de Gougues
📍 Inscriptions :
02 40 65 66 24 ou mediatheque@
ville-lamontagne.fr

MARDI 5 MAI

**Réunion d'information
Atlas de la Biodiversité
Communal**

18h-20h, mairie

VENDREDI 8 MAI

Commémoration
10h45, Parc de la Mairie

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 MAI

**Championnat individuel de
gymnastique artistique**

Samedi : 13h30 / 19h et

dimanche : 9h / 18h

Complexe Sportif Lespinet

📍 bureauxmontagnards@
gmail.com

LUNDI 4 AU SAMEDI 30 MAI

La Montagne en couleurs

Salle Olympe de Gougues

Voir p. 18

📍 02 40 65 66 24 ou
mediatheque@ville-lamontagne.fr

LUNDI 18 MAI

Atelier thématique :

découvrir son smartphone

Niveau débutant - Groupe

de 10 personnes

14h30, Brains

Tarif : 10 €, avec 50 %

déductibles des impôts

📍 Inscriptions : CLIC Loire

Acheneau, 02 40 69 41 40

MERCREDI 20 MAI

Initiation à la conduite

à vélo dans la rue

(pour adulte)

14h - 16h

Gratuit, chaque participant

doit venir avec un vélo

📍 Renseignements et
inscriptions : mediatheque@
ville-lamontagne.fr

VENDREDI 29

ET SAMEDI 30 MAI

**Comédie musicale À Tout
Chœur « Drôle d'hôtel »**

Voir p. 20

SAMEDI 30 MAI

**Accueil des nouveaux
habitants**

10h, parvis de la Mairie

Voir p. 15

📍 formalites@ville-lamontagne.fr
ou 02 40 65 64 68

La biodiversité au potager

10h, Jardins partagés,

rue de la Gaudinière

Gratuit

Animé par la LPO

DIMANCHE 31 MAI

Rue aux enfants

10h à 17h, rue du Docteur Roux

Voir p. 15

La nature en partage

10h30 - 18h, L'Herminière

📍 06 64 11 62 58

ou asso.lherminiere@gmail.com



**Concert solidaire au profit
de la Maison de Nicodème
de Nantes (soins palliatifs)**

15h, église Notre-Dame

de La Montagne

📍 Joëlle Godart (Chorale Les Amis

de la Musique) : 06 16 01 95 66 ou

joelle.godart44@orange.fr

JUIN

MERCREDI 3 JUIN

Panier à Contes par

l'association AILE

10h30, Médiathèque

📍 02 40 65 66 24 ou

mediatheque@ville-lamontagne.fr

JEUDI 4 JUIN

Speed-booking :

**partage convivial de coups
de cœur littéraires**

20h15 - 21h45, L'Herminière

5, rue du Commandant L'Herminier

📍 Inscriptions obligatoires :

06 64 11 62 58

ou asso.lherminiere@gmail.com

SAMEDI 6 JUIN

Atelier de danse

parents-enfants

10h - 11h30, Amicale

Laique Montagnarde

Enfants de 4 à 10 ans

Tarifs : duo 15 € et trio 20 €

(+ 5 € d'adhésion à l'ALM)

📍 Inscriptions à l'atelier,

sectiondanse.alm@gmail.

com ou 06 72 67 40 37

Atelier mieux-être :

le bonheur en couleurs

10h30 - 12h30, Salle

Aristide Briand

Tarif : 18 €

📍 Inscriptions Oz Energies Zen :

06 79 83 04 52

MERCREDI 10 JUIN

Permanence Mon Projet

Renov Ménages SOLIHA

14h - 16h30, Hôtel de Ville

📍 Rdv obligatoire : 02 40 44 99 44

ou contact.loireatlantique@solih.fr

SAMEDI 13 JUIN

Braderie

Solidaire

du Secours

Populaire

9h - 16h, 2, rue Jules Verne

Voir p. 21

📍 Isabelle Gay au 07 82 74 39 44

ou la.montagne@spf44.org



La P'tite répare

10h - 13h et 14h30 - 17h30, Le Chalet

Voir p. 21

📍 laptiterepare@gmail.com

LUNDI 15 AU

VENDREDI 26 JUIN

Portes ouvertes

Le Lotus Qi Gong

Gymnase CSL, rue de la Gaudinière

• Lundi 15 juin - 10h30 / 12h

• Jeudi 18 juin - 14h30 / 16h

• Vendredi 19 juin - 10h / 11h30

• Lundi 22 juin - 10h30 / 12h

• Jeudi 25 juin - 14h30 / 16h

• Vendredi 26 juin - 10h / 11h30

📍 Renseignements : Maryannick

Le Gougues au 06 30 69 57 73

ou mlegougues@gmail.com

ou lelotus44620@mailo.com

MERCREDI 17 JUIN

Des histoires à croquer -

Hors les murs

15h30 - 17h, Espace vert

entre les immeubles de la rue

du Commandant L'Herminier

📍 Inscriptions obligatoires :

06 64 11 62 58 ou asso.

lherminiere@gmail.com

VENDREDI 19

ET SAMEDI 20 JUIN

Festival de Théâtre

Apprentis Comédiens

Voir p. 20

DIMANCHE 21 JUIN

Fête de la musique

14h - 21h, Parc de la Mairie

Voir p. 19

SAMEDI 27 JUIN

Fête des écoles Jules Verne

et Joachim du Bellay par

Les Écoliers de La Montagne

11h - 18h, parc de l'école Jules Verne

SAMEDI 27

ET DIMANCHE 28 JUIN

L'Art Derrière La Porte

10h - 18h, Balade exposition dans

quelques jardins de La Montagne

Voir p. 22

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 2 juillet

Conseil municipal

20h, Mairie



Retrouvez toute l'actualité
des manifestations
sur www.ville-lamontagne.fr

ÉTAT CIVIL

ILS SONT ARRIVÉS

PARMI NOUS :

Mawuli AGBELETE

Kléony BRIVAL

Raphaël MIRAMBEAU

Lénaëlle TROPÉE

Tylio BONHOMMET

Damiann TUMA

ILS SE SONT MARIÉS :

Victorien HARDOUIN et

Laetitia RONDEAU

Jonathan PERRODEAU

et Lobna ABDELMLAK

Julien HENRY et Rima HIDAYAT

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Josette SIMON née THIBAUD

Évelyne VINET née HENRIO

Steve GUERIN

Madjid CHARRIER

Alain DAVID

Denis SADON

Marie-Thérèse THIBAUT

née DESFORGES

Michel PAPION